Justificatif généré le 27/09/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 27/09/2022
Département : (93) Seine-Saint-Denis
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/632049
N° d'annonce : 632049

ARTA

SAS au capital de 1 000, €

Siège social : Energy III 155, rue du Docteur Bauer 93400 Saint Ouen sur Seine

392 353 603 RCS BOBIGNY

En date du 3 août 2022, le Président de la société a décidé de transférer le siège social au **18, rue Liancourt – 75014 Paris** à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Comme conséquence de ce transfert, la société fera l'objet d'une immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris désormais compétent à son égard.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : #a3s83PTB
https://digitalisation.actulegales.fr/#a3s83PTB

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)